

L'hon. M. Drury: Vous n'avez pas adopté le bill.

M. Peters: Nous n'avons pas de bill. Nous parlons ici d'un crédit qui vise à procurer 350 millions de dollars sur une période de trois ans. Je ne sais pas si c'est une bonne idée de faire cela au moyen d'un crédit et pour plus d'une année, mais je ne suis pas disposé à discuter sur ce point. Ce que je tiens à dire, c'est que le président du Conseil du Trésor (M. Drury) a raison et qu'il devrait y avoir un bill. Tous les députés devraient savoir quels seront les critères régissant l'emploi de cet argent.

Dans certaines collectivités de l'Ontario que je représente, le taux de chômage est de 25 p. 100. A mon avis, si de grands travaux d'équipement doivent être entrepris dans ces municipalités, l'un des critères devrait être un niveau assez élevé de chômage dans la région. Une somme de 100 millions de dollars répartie sur une période de trois ans représentera environ 30 millions de dollars par an, et cela donnera probablement à 300 collectivités une subvention de \$10,000 chaque année pendant trois ans. Il y a dans le Nord de l'Ontario des milliers de collectivités dont le taux de chômage est de 25 p. 100.

Il a été question que le Québec reçoive 113 millions de dollars et la province, apparemment, a un taux global de chômage de 10 p. 100. Si ce montant est réparti entre les municipalités du Québec, il ne se donnera pas grand-chose alors sous forme de subventions d'équipement. Il en va de même du Programme d'initiatives locales. Lorsque nous demandons aux gens de présenter de bons programmes d'initiatives locales, il y a loin d'avoir assez d'argent pour approuver la majorité de ces demandes. En eux-mêmes, les projets n'ont rien de mauvais, il n'y a tout simplement plus d'argent.

• (1750)

Si nous voulons être honnêtes avec les députés, avec le pays et avec les municipalités qui, en dernier lieu, devront profiter de cette disposition, il faudrait expliquer aux dernières comment faire leurs demandes, quels arguments avancer et qui obtiendra l'argent. C'est à Toronto, dans l'Ontario, que se trouvent tous les fonds disponibles. Si les gens de Toronto décident de construire un métro, ils le font. Ils ont les moyens de décider de construire n'importe quoi. Toutefois, ce n'est pas toujours au profit de la province. A mon avis, et je suis sûr que la plupart des députés ici présents partagent mes vues, c'est le niveau de chômage des municipalités qui demandent un prêt qui devrait être un des critères à retenir dans un tel projet de loi. Toutefois, puisqu'il ne s'agit que d'un montant modeste, j'imagine que le niveau de chômage devra probablement dépasser 30 pour cent pour que ces communautés obtiennent de l'argent.

Je m'élève violemment contre ce genre de lois. Nous avons essayé de nous débarrasser de ce qu'on appelle les crédits de \$1 dans les prévisions. Il s'agissait de postes statutaires. Je pense que la plupart des gens étaient d'accord lorsque le comité a changé les règles, disant que ces postes ne doivent pas se trouver dans les prévisions. Il ne faudrait pas prendre l'habitude de proposer des lois sous forme de crédits de \$1 parce qu'on ne devrait pas dépen-

Subsides

ser de fortes sommes sans donner aux députés la possibilité de discuter du bien fondé de ces dépenses. Maintenant, nous avons dépassé ce stade et la plupart des députés en sont contents.

Je ne suis pas d'accord avec le ministre des Finances (M. Turner) qui pense avoir le droit d'agir ainsi parce que quelqu'un d'autre l'a fait avant lui et qu'il dit que c'est la bonne manière de présenter un projet simplement parce que cela a déjà été fait souvent. Il ne faut pas oublier que le ministre était déjà au courant de cette situation au mois de juin dernier et qu'il en a déjà discuté. J'en parle parce que, comme tous les autres députés, j'ai reçu l'autre jour des documents expliquant comment le programme de projets d'hiver fonctionnera. Les hauts fonctionnaires des services municipaux étaient au courant, tout comme les fonctionnaires des services de la province de l'Ontario. Certaines municipalités en discutent depuis quelque temps. Par contre, j'ignorais ce qui entrainait en jeu. Je ne savais pas qui prendrait les décisions et quels seraient les critères. Je ne les connais pas encore.

A mon avis nous ne sommes pas très honnêtes à la Chambre si nous votons ce genre de mesure législative, tout importante qu'elle soit, et elle l'est. Je conviens que les trois années s'imposent, car rien ne surviendra cette année-ci et l'argent sera affecté à des projets au cours des deux autres années. C'est le temps qu'il faut pour prévoir des projets d'investissements dans la plupart des municipalités. Cependant, je trouve que nous agissons malhonnêtement si nous adoptons ce genre de mesure plutôt qu'une mesure normale présentée d'une manière normale.

Des voix: Bravo!

M. Peters: C'est ici, monsieur l'Orateur, la réalisation du rêve d'un fonctionnaire de l'État puisqu'il peut conclure n'importe quel arrangement de son goût avec ses homologues provinciaux. Il peut prévoir toutes sortes de faveurs administratives. Croyez-moi, le favoritisme n'est pas exclusivement l'apanage des députés des gouvernements fédéral ou provinciaux. Les fonctionnaires s'entraident tout le temps et c'est une excellente occasion de le faire. De plus, l'adoption de ce poste ne voudra pas dire que les investissements pour les projets d'hiver iront aux municipalités qui en ont le plus besoin. Ils n'iront peut-être pas à ces municipalités qui peuvent fournir le meilleur genre d'activité communautaire permanente, en vue de la taille des dépenses à faire. Les projets seront approuvés dans certaines régions après que les fonctionnaires provinciaux, de concert avec leurs confrères fédéraux, auront décidé lesquels leur seront le plus avantageux.

Je ne sais pas pourquoi le ministre des Finances, qui est une personne progressive, jeune et énergique, même si on lui a donné un portefeuille énorme, est tombé dans le panneau et permet qu'on présente de ce genre de législation dans un budget plutôt que dans un bill. Il est certainement d'accord que les critères devraient être établis par les députés afin que les municipalités puissent bénéficier au maximum de l'argent. A mon avis, nous fournissons l'argent.

Des voix: Bravo!